BELGIQUE

UN TERRIBLE ACCIDENT

A LA FOIRE DE TERVUEREN

UN MORT. — HUIT BLESSÉS

Lundi après-midi, à la kermesse de Tervueren, un carrousel à vapeur, à rotation simple, c'est-à-dire sans montagnes russes ni chevaux galopants, à la suite d'un accident survenu à la tuyauterie, s'est mis à tourner à une allure tellement vertigineuse que ses materiel s'est disloqué morceau par morceau et que les voitures ainsi que les chevaux, avec les personnes qui se trouvaient dedans ou dessus, furent projetés au loin. Un homme a été tué et l'on compte huit blessés parmi lesquels plusieurs enfants.

Depuis cinq ou six ans, M. Ch. Clavier venait les jours de kermesse installer sur la place du Marché un carrousel à traction animale. Cette année le cheval avait été remplacé par une petite machine à vapeur.

Un carrousel à vapeur qui s'emballe. — La chute des voyageurs

Vers quatre heures de l'après-midi une trentaine de personnes et d'enfants avaient pris place dans les voitures, lorsque le mouvement de rotation s'accentua fort. Ni les voyageurs, ni les curieux qui stationnaient autour du carrousel ne se rendirent tout d'abord compte de ce qui avait lieu, mais bientôt des cris d'effroi se firent entendre lorsque l'on aperçut des femmes et des enfants projetés dans tous les sens.

En quelques secondes on ramassa une vingtaine de personnes et d'enfants. On les transporta immédiatement dans les maisons voisines où les médecins MM. Vital Ectors et Desmet vinrent leur prodiguer les premiers soins.

Pendant ce temps le carrousel continuait à tourner et cette fois à une allure vertigineuse. Les derniers débris de la plate forme se détachèrent à leur tour et les personnes qui s'y trouvaient cramponnées furent également projetées à la ronde.

Un homme vint donner de la tête contre un poteau et se fracassa le crâne. On le transporta dans un magasin, mais il expira au moment où les médecins s'empressaient autour de lui. Le pauvre homme, outre ses fractures du crâne avait le thorax défoncé.

C'est un nommé Carroux, âgé de 35 ans, imprimeur, demeurant rue Wautier, à Schaerbeek. L'infortuné se trouvait sur le carrousel en compagnie de sa femme et de ses deux enfants. Mais la femme et ses enfants, presqu'au début de l'accident, avaient été jetés à bas. Tous trois sont blessés.

Les causes de l'accident

Des premières constatations qui ont été faites, il résulte que l'accident doit être attribué à un écran qui avait sauté du « frein à vapeur ». La vapeur n'étant plus maintenue active alors le mouvement rotatoire du carrousel, au point que par suite de la force centrifuge, tout le moulin se démolit morceau par morceau ! Et la machine était sur le point de faire explosion lorsque le mécanicien eut la présence d'esprit d'écraser à grands coups de marteau la tuyauterie. La vapeur s'étant mise à s'échapper, le mouvement rotatoire diminua alors petit à petit immédiate pour cesser bientôt tout à fait.

Les victimes

Voici les noms des victimes de cet accident tragique : M. le docteur Vital Ectors a soigné : 1° Isidore Van Langendonck, âgé de 14 ans, demeurant rue du Cure, fracture du bras et de la jambe ; 2° l'enfant des époux Janssens Dewolf, âgé de 4 à 5 ans, fracture de la cuisse ; 3° Vandeveyne, ouvrier agricole, âgé de 35 ans, hanche et chaussée de Bruxelles, plaie au bras droit et fracture de côtes ; 4° et 5° les deux enfants de M. Felix Torel, âgés de 4 et 5 ans, atteints de contusions à la tête.

Au domicile de M. le docteur Desmeth, on avait transporté : 1° M. Eugène Carroux, fabricant de chromos et de photoinhographies, demeurant à Bruxelles, rue Wautier, 50. Atteint de plusieurs fractures du crâne et ayant le thorax défoncé, le malheureux succomba presqu'aussitôt, asphyxié par une hémorragie interne qui s'était déclarée ; 2° Mlle Rombauts, de Bruxelles, fracture de la clavicule et contusions à la tête, aux bras et dans le dos ; 3° Mlle Clavier, la fille du propriétaire du carrousel où l'accident s'est produit, contusions à la cuisse, et 4° un ouvrier du même moulin mécanique, atteint de contusion prononcée dans le dos avec épanchement sanguin. Soit en tout un mort et huit blessés, dont l'état est aussi satisfaisant que possible. Il y a eu d'autres personnes contusionnées, mais moins gravement.

Le corps de M. Carroux se trouve actuellement déposé à la maison communale, où il est tenu à la disposition du Parquet.

Quant à l'infortunée Mme Carroux, elle ignorait, lundi soir encore, que son mari avait succombé. Par les soins de M. Nolens, chef de gare de Tervueren, elle et ses deux enfants, prirent place dans un train qui les ramena vers huit heures à la gare du Luxembourg. Et ce n'est que mardi matin qu'elle a été avisée officiellement, avec tous les ménagements possibles, de la fatale nouvelle.

L'enquête des autorités

Dès que l'accident a été connu, M. Jules Declercq, juge de paix à Floreeq, qui se trouvait à Tervueren, procéda aux premières constatations. De l'enquête sommaire à laquelle il se livra, il s'ensuivrait que, étant donné l'état de vétusté relative dans lequel se trouvait le manège, il ne pouvait résister à la trop grande vitesse imprimée par une machine à vapeur.

Dès lundi soir, le Parquet de Louvain, prévenu de l'accident, a donné des ordres à la gendarmerie pour que tout... en état jusqu'à la descente de justice. Le manège... abords sont gardés par des gendarmes et le chauffeur ne peut communiquer avec personne. La paisible population de Tervueren est consternée.

LE PRINCE DE MONACO VICTIME D'UN NOUVEL ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — Le prince de Monaco, à peine guéri des suites de l'accident d'automobile dont il fut victime il y a quelques jours, aux environs de Paris, vient d'être de nouveau blessé.

Dimanche, se rendant à Ostende, le prince traversait Deynze dans une automobile qu'il conduisait lui-même et dans laquelle avait pris place une dame et le chauffeur du prince. La voiture roulait à une vive allure, lorsque, arrivé à un brusque tournant de route, au hameau du *Kouter*, le prince, distrait, dirigea sa machine contre un pont de pierre.

Les voyageurs furent violemment lancés sur le sol ; la dame qui accompagnait le prince est atteinte de contusions très douloureuses et le prince lui-même a l'épaule demise.

Les blessés ont reçu les premiers soins sur les lieux de l'accident. Ils ont pu ensuite rentrer à Bruxelles, par le train de 2 h. 50. L'automobile est tout à fait hors d'usage.

LA CHAMBRE. — *Séance du 2 juin.* — LE DÉTAIL FRANÇAIS. — Le Ministre de l'Agriculture, répondant à une question, a déclaré que l'état sanitaire du bétail français laissant encore à désirer, surtout au point de vue de la fièvre aphteuse, la Belgique ne peut lui ouvrir ses frontières.

L'interpellation relative aux dégâts causés par les charbonnages dans le pays de Liège continue. M. Troclet termine son discours.

M. Francotte dit que la question soulevée par M. Troclet a déjà fait l'objet de plus de quarante rapports. Il n'est pas possible que l'Etat intervienne.

INTERPELLATION. — M. Van Brussel interpelle le Ministre de l'Agriculture et les Ministres des Finances et des Travaux publics relativement à la fraude sur les porcs à la frontière hollandaise.

Les mesures vexatoires de l'administration soulèvent partout des plaintes.

M. Vander Bruggen répond que la réglementation actuelle a été mûrement étudiée. On ne peut la modifier en ce moment.

L'incident est clos. La séance est levée à 4 h. 40.

M. LE MINISTRE VANDER BRUGGEN. — Bruxelles, 2 juin. — M. le baron Vander Bruggen a déclaré ce matin que la nouvelle publiée par la *Patrie*, et suivant laquelle l'honorable Ministre de l'Agriculture compterait se démettre de ses fonctions ministérielles, est dénuée de fondement.

LE GROUPE AGRICOLE CATHOLIQUE s'est réuni ce matin à la Chambre pour discuter la question de l'ouverture de la frontière au bétail gras étranger. Après une longue discussion, l'assemblée a décidé d'aider le gouvernement à maintenir le régime. Plusieurs même ont demandé la fermeture complète de la frontière au bétail gras.

LA COMMISSION PERMANENTE INTERNATIONALE DES SUCRES s'est réunie mardi après-midi à Bruxelles et a tenu sa séance d'installation. Cette Commission, instituée en vertu de la Convention de Bruxelles du 5 mars, se compose d'une trentaine de délégués, pour la plupart ayant déjà représenté leurs gouvernements respectifs à la conférence antérieure. La présidence de la Commission a été offerte par l'assemblée à M. Capelle, directeur général au ministère des Affaires étrangères, 1er délégué de la Belgique. Celui-ci, en quelques paroles aimables, a remercié les délégués de la confiance qu'ils lui témoignaient et a souhaité la bienvenue aux représentants des gouvernements étrangers, au nom de M. De Sinet de Nueyer, chef du cabinet belge, empêché. La Commission a procédé ensuite à la constitution de son bureau permanent. La Commission n'a pas abordé le fond du débat dans sa première réunion ; elle s'est ajournée à cet après-midi.

LA VARIOLE EN BELGIQUE. — Pendant la semaine finissant le 23 mai dernier, la variole a fait : 4 victimes à Malines, à à Marchienne-au-Pont, 4 à Bruxelles, à à Anderlecht, 2 à Charleroi, 1 à Laeken, 1 à Molenbeek-Saint-Jean, 1 à Gand, 1 à Bruges, 1 à Namur, 1 à Jumet, 1 à Boom, 1 à Dampremy, 1 à Cuesmes, 1 à Chênée, 1 à Ransart, 1 à Monceau-sur-Sambre et 1 à Haine-Saint-Paul.

ADJUDICATIONS DE CHARBONS. — Mardi a eu lieu aux stations de Charleroi et de Liége une adjudication des charbons pour les chemins de fer de l'Etat. Elle comportait quatre-vingt-cinq lots de menus, cinq lots de gailleteux, un lot de gailletins, trois lots pour fours à rechauffer et un lot de coke, soit quatre-vingt-quinze lots au total. Voici les résultats en ce qui concerne les soumissions déposées à Charleroi : Menus gras, type 2, 18 1/2 lots, de 12.80 à 13 fr. ; maigres, type 2, 52 lots à 9.50 ; demi-gras, type 3, 10 lots à 11.00 ; demi-gras, type 4, 37 1/2 lots, de 12.25 à 12.50 ; 9 lots de gailleteux, à 16 fr. ; 5 1/2 lots de charbon pour fours à réchauffer, à 15.50 ; 4 lots de coke à 18.15 ; 1/2 lot de briquettes, de 17.15 à 20 fr. ; les prix déposés dénotent un leger fléchissement pour les charbons maigres.

FURNES

LE CRIME DE NIEUPORT. — Après l'interrogatoire que les deux accusés du crime de Nieuport ont subi, ils ont été conduits sur les lieux du terrible drame. J. Van den Bussche nia énergiquement sa complicité, mais en apprenant qu'il serait mis en présence du cadavre, il se troubla et serré de près, il avoua avoir commis le meurtre avec le second accusé C. Valentin.

Le crime a été prémédité, il y a trois semaines, par Van den Bussche ; les coupables attendirent la noce d'un voisin pour ne pas attirer l'attention du voisinage. Les assassins demeurent dans la même rue, il n'y a qu'un immeuble entre l'habitation de Van den Bussche et celle de la victime. Les meurtriers connaissaient donc bien la malheureuse et savaient qu'elle était fortunée.

La victime habitait une maisonnette sans étage. Agée de 68 ans et célibataire, A. Spotbeen jouissait de l'estime de ses concitoyens, et passait sa vie en faisant le bien.

La nuit du crime, la pauvre femme était rentrée vers neuf heures chez elle ; Van den Bussche entra sur les talons de la septuagénaire qui lui demanda ce qu'il voulait, lorsque le second assassin qui s'était caché dans la petite cuisine survint ; à eux deux ils étranglèrent la malheureuse, après quoi, C... lui porta un coup de couteau à la gorge, qui trancha net l'artère carotide.

Ils dévoserent ensuite le cadavre dans la cuisine où on l'a retrouvé le lendemain. Puis les assassins fouillèrent toute la maison et s'en furent en emportant les économies de la victime. Au cours d'une perquisition on trouva dans le lit de C... une bourse de 170 francs. C'est cette circonstance qui l'amena dans la voie des aveux.

Les deux assassins ont été transférés, nous l'avons dit, à la prison de Furnes. Au moment du départ ils ont été hués d'importance, et sans la protection de la police, la foule, indignée, les eut lynchés.

ROULERS

UN TRIPLE SAUVETAGE. — Lundi après-midi, le jeune fils d'Edmond Miny, habitant le long de la rive droite du canal, était tombé dans l'eau pendant qu'il pêchait. Son frère, âgé de 14 ans, se jeta à l'eau pour le sauver, mais ne sachant pas lui-même nager, il n'y réussit pas. A la vue de ses deux enfants sur le point de se noyer, le père s'engagea aussi dans l'eau, mais faillit se noyer lui-même. Enfin, M. Auguste Desmedt, contremaître à la fabrique de M. Mugele-Leruth, accourut et réussit, non sans grande peine, à sauver les trois personnes. Le plus jeune des fils Miny était à moitié asphyxié.

COURTRAI

DRAMATIQUE SUICIDE. — Ecrasé par un train. — Mardi soir vers cinq heures, le train de voyageurs 2906 venant de Gand arrivait à proximité de la barrière du passage à niveau 87, entre l'église Saint-Antoine et le pont du canal, sur le territoire de Courtrai, quand tout à coup, un homme se précipita sur la voie ferrée au-devant de la locomotive. Le machiniste avait bien aperçu cette manœuvre, mais il ne put arrêter sa machine à temps. Quand le train stoppa l'individu gisait inconsciente sur la voie ferrée. La tête, les mains et les jambes étaient dispersées, le tronc lui même était affreusement mutilé. Des habitants de l'endroit reconnurent bientôt dans la victime un ouvrier peintre, âgé de 27 ans, Adolphe Vandorpe, célibataire, dont les parents habitent non loin de là, rue des Champs, 119.

Après un léger arrêt, le train s'est remis en marche pour gagner la gare de Courtrai où il est arrivé avec un retard de cinq minutes. Le personnel de la gare s'est aussitôt transporté sur les lieux de l'accident et les restes mutilés du malheureux ont été transportés en civière à son domicile.

On croit que le jeune homme s'est suicidé à la suite de chagrins intimes.

MOUSCRON

LE XXe ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ ST-CHARLES a été célébré dimanche et lundi, apportant une animation inaccoutumée dans le hameau du Risquons-Tout. Une brillante retraite aux flambeaux a suivi l'assemblée générale mensuelle des sociétaires. Des primes ont été décernées à MM. Pierre Vermaut, dit Tarrain et Henri Dhaze, dit Carlos.

Le lundi 1er juin, tous les membres de la société St-Charles ont assisté à l'église du Risquons-Tout, à une messe de *Requiem*, célébrée à l'intention des sociétaires et bienfaiteurs défunts. Pendant cette cérémonie, la Fanfare du Risquons-Tout, sous la direction de son chef dévoué, M. J. Masurel, a fait entendre quelques morceaux choisis de son répertoire.

Une réunion a eu lieu ensuite où plusieurs discours ont été prononcés en l'honneur du sympathique président, M. F. Massolin et du secrétaire, M. J. Desmets. Le délégué de la société l'*Epargne*, établie chez M. J. Dedberghe, ceux de la société de l'*Alliance* (Croix-Rouge) et de la société de chez Sacré, ont tour à tour fêté en termes heureux les jubilaires. Le jeune Léon Allard a également prononcé une petite harangue fort bien rédigée.

Sur le passage du cortège, les maisons étaient pavoisées et des arcs de triomphe avaient été dressés.

Au banquet, M. Emile Demets, brasseur à Lauwe, présidait. Dans la soirée, M. Henri Leroux, de Mouscron, est venu prendre part à la fête et a prononcé pour la circonstance un discours élogieux à l'égard de la société jubilaire. La fête s'est terminée par un bal de famille très animé.

LE VÉLO-SPORT MOUSCRONNOIS s'est rendu lundi en excursion à Roulers. L'un des membres, M. Léon Castel, est arrivé second dans la course des 100 kilomètres, ayant accompli le parcours en 3 h. 20. Une réception tout amicale a été faite au vainqueur à son arrivée au local de la société, Grand Place, tenu par M. Jules Vandesteene, qui, pour la circonstance, avait fait pavoiser son établissement.

TIR AU FUSIL COMBLAIN. — A l'occasion de l'installation du stand établi au Café Riche, rue Saint-Pierre, 11, le Cercle Comblain organise un grand tir le dimanche 14 juin prochain. Les gardes civiques, pompiers, sociétés et amateurs belges et étrangers sont spécialement invités.

RECKEM

LE CERCLE OUVRIER SAINT-JOSEPH a célébré lundi, sa fête annuelle. A dix heures, une messe solennelle a été chantée pour les âmes des membres décédés, et à midi et demi un banquet a réuni 115 membres, sous la présidence de M. l'abbé Pieters, curé de cette paroisse.

WERVICQ

ADJUDICATION. — Le jeudi 2 juillet, à dix heures du matin, il sera procédé à la Mairie, à l'adjudication des travaux d'empierrement des chemins vicinaux 1, 2, 26, 27 et 28. Le montant estimatif du devis est de 4.692 fr. 18. Le cautionnement est de 2.000 fr. Le cahier des charges est déposé à la Mairie, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

COMINES

REVISION DES LISTES ÉLECTORALES. — Du 1er au 31 aout prochains, il sera procédé à la revision des listes électorales devant entrer en vigueur le 1er mai 1904, pour les Chambres législatives, pour la province et pour la commune. Les électeurs sont invités à produire, avant le 1er juillet, les titres de ceux qui, n'étant pas inscrits sur les listes entrées en vigueur le 1er mai dernier, ou n'y figurant que pour un nombre insuffisant de votes, ont droit à l'électorat ou à des votes supplémentaires. Il sera délivré récépissé de ces titres qui seront reçus de neuf heures du matin à quatre heures du soir, au secrétariat communal.

ESTAIMBOURG

LES FUNÉRAILLES de M. Jean-Louis Desbruyères, échevin, ont eu lieu, hier, au milieu d'une très nombreuse assistance. La levée du corps a été faite au domicile du défunt, par M. le Curé de la paroisse. Dans l'assistance, on a remarqué la présence de plusieurs bourgmestres et échevins des communes voisines. Au cimetière, M. le Bourgmestre d'Estaimbourg a prononcé un discours, dans lequel il a retracé la vie dignement remplie de M. Desbruyères, qui faisait partie du Conseil communal depuis 1872, et dont il était échevin depuis 1886.

HÉRINNES

LE VOL DE 1.500 FRANCS. — *Une troisième arrestation.* — Sur la dénonciation d'un complice, déjà arrêté, la police française a mis en état d'arrestation, à Vieux-Condé, où il était occupé, le nommé César Lucq, comme étant l'un des auteurs du vol commis il y a huit jours, au préjudice de M. Louis Détombe. Lucq, qui est expulsé de France, sera poursuivi pour infraction à un arrêté d'expulsion ; ensuite il sera remis entre les mains de la justice belge.

LEUZE

UNE FEMME BRULÉE VIVE. — Lundi dernier, dans la matinée, Juliette Foucart, femme Meiches, demeurant rue du Pont-Saint-Martin, voulut raviver son feu en y jetant du pétrole ; mal lui en prit, car à peine l'avait-elle versé que des flammes atteignirent la cruche qu'elle portait ; celle-ci fit explosion et la malheureuse fut atteinte par les flammes. Lorsque son mari accourut, son corps ne formait plus qu'une horrible plaie ; malgré des soins qui lui furent aussitôt donnés par les docteurs Blondez et Ancelin, la malheureuse victime, qui n'est âgée que de 56 ans, expira quelque temps après.

TOURNAI

ORDRE JUDICIAIRE. — M. Bertouille, juge au Tribunal de première instance de Tournai, est désigné pour remplir des fonctions de juge d'instruction près ce tribunal, pendant un nouveau terme de trois ans prenant cours le 27 juin 1903.

FÉDÉRATION CHORALE TOURNAISIENNE. — Nous avons rapporté le brillant succès qu'avait obtenu cette phalange artistique au concours de Béthune ; la réception qu'on lui a faite mardi soir à sa rentrée à Tournai a été vraiment digne des efforts que la Fédération avait faits pour conquérir cette belle victoire ; de nombreuses sociétés amies attendaient la vaillante société à sa descente de la gare. D'innombrables bouquets ont été offerts aux vainqueurs et ils ont été reconduits au son de triomphants pas redoublés jusqu'à leur local. La fête s'est continuée très tard dans la nuit.

UN INCENDIAIRE. — Dans l'après-midi de lundi, un sieur Broucke Alois-Hilaire, charretier, demeurant à Eringer (France), s'est constitué prisonnier à la police en disant qu'il était l'auteur de l'incendie qui avait détruit à Froidmont, la nuit de dimanche à lundi, deux meules de paille appartenant à M. Béhaeren, d'Esplechin. Il y a eu effectivement un incendie à Froidmont ; en attendant les résultats de l'enquête, ouverte pour savoir si Broucke est ou non l'auteur de cet incendie, il a été écroué à la prison.

DISPARITION. — Depuis le 27 mai dernier, on a perdu la trace d'un habitant de la rue Clercamps, le sieur Hilebert Tricot.

PROCÈS-VERBAL. — La nuit du 1er au 2 courant, un individu s'est vu dresser procès-verbal pour avoir volé une lanterne située sur les terrassements de la distribution d'eau.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

LE CHAMPIONNAT DE BELGIQUE SUR ROUTE. — *Actes de malveillance.* — *Bruxelles, 2 juin.* — Les quatre-vingt-dix cyclistes de Bruxelles, d'Anvers, de Liége, de Mons, de Namur, de Charleroi et des Flandres, qui participaient, dimanche, au championnat amateur, organisé, entre Bruxelles et Liége, par le Rapid-club Bruxellois, ont été victimes d'un acte inqualifiable, qui a provoqué de nombreux accidents. Depuis l'entrée de l'avenue de Tervueren, où avait lieu la remise des brassards, jusque passé les Quatre-Bras, la voie cyclable et celle réservée aux automobiles avaient été littéralement parsemées de clous de tapissier, voire même de punaises ! De nombreux accidents, heureusement peu graves pour les coureurs eux-mêmes, se sont produits. Beaucoup ont mordu la poussière ; quantité de pneus ont crevé. A la descente de Woluwe, des clous avaient été également jetés sur la route. Voici les résultats de la course : 1er, Cardoile, de Paris, 100 kil. en 4 h. 54 m. 51 s. ; 2e, Lemey (Hollandais) ; 3e, Toussaint (Belge) ; 4e, Lombard (Belge) ; 5e, Baré (Belge) ; 6e, Barthelemy (Belge).

MORT ACCIDENTELLE D'ELKES. — Le célèbre champion américain Harry Elkes, qui vint plusieurs fois en Europe, vient de trouver la mort au Vélodrome de Boston (Amérique) où il disputait une course de 20 milles contre Stinson et Walthour.

Elkes, dans une forme exceptionnelle, venait d'abaisser plusieurs records du monde, lorsque son pneu d'avant creva ; Elkes tomba sur le ciment, provoquant la chute de Stinson et d'un entraîneur. Ces deux derniers se relevèrent sans mal, mais Elkes dut être transporté à l'hôpital, et sans avoir repris connaissance il rendit le dernier soupir durant le parcours.

LA GRANDE FÊTE INTERNATIONALE DU NORD-TOURISTE. — La journée du 21 juin s'annonce comme devant être un succès pour le Nord-Touriste, car de nombreuses adhésions sont déjà parvenues au Comité des fêtes. Rappelons que le programme de la fête internationale du 21 juin, qui aura lieu à Roubaix, comprend : raids-papiers, carrousel vélocipédique, cortège-défilé (prix nombreux aux sociétés), apéritif-concert au Grand-Théâtre-Hippodrome, banquet dans la grande salle des fêtes de l'ancien Collège, concert symphonique pendant le banquet, causerie et concert vocal et instrumental après le banquet. Nous ne saurions trop inviter les sociétés cyclistes et les cyclistes isolés, qu'ils fassent partie ou non du Nord-Touriste, d'adresser sans retard leur adhésion au siège social : 104, rue du Moulin, à Roubaix, car les demandes de réduction de 50 p. c. sur le prix du transport par chemin de fer doivent être remises pour le 5 juin au plus tard. Plusieurs sociétés belges sont inscrites ; on annonce également la participation de la célèbre fanfare cycliste de Swevegheim. Enfin, MM. Motte, député-maire de Roubaix, et Stoolet, ingénieur en chef des *Ponts-et-Chaussées, présidents d'honneur du Nord-Touriste*, ont accepté la présidence du banquet. Que les retardataires se hâtent donc de s'inscrire.

LA PREMIÈRE ÉTAPE DE PARIS-MADRID a été l'occasion d'une éclatante victoire du pneumatique DUNLOP qui a enlevé la première place de la catégorie Voiturettes tout en finissant en tête dans les grosses voitures, les voitures légères et dans les motocyclettes. Le DUNLOP est toujours le pneumatique souple et résistant par excellence. 31710

COURSES A P.

LE MEETING DE DOULLENS (F.S.A.F.). — Voici les résultats des différentes épreuves du meeting de Doullens, qu'ont disputée plusieurs sociétaires du Club des Sports de Roubaix :

Course de vitesse (300 mètres) : 1er, Georges Degean (U.A.V., Paris) ; 2e, Maurice Roussiez (U.A.V.P.) ; 3e, Jean Gossens (C.S.R.). Temps, 40 sec. 3/5. Gagné d'une poitrine ; le troisième à cinquante centimètres.

Lancement du poids : 1er, Mongin (F.I. Doullennais) ; 2e, Bolett (F.I.D.) ; 3e, Olauton (F.I.D.).

Saut en longueur sans élan : 1er, Clovis Carette (C.S.R). 2 mètres 64 ; 2e, G. Roussier (Paris) ; 3e, Rodriquet (Doullens).

Grande course pédestre internationale (30 kilomètres) : 1er, Donat Rohart (C.S.R.), en 1 h. 45'37" ; 2e, Auguste Minaerdt (C.S.R.), 1 h. 50 m. 07 s. ; 3e, Jean Miseant (C.S.R.) ; 4e, Jahm (Paris) ; 5e, Adrien (Paris) ; 6e, Letlercq (Doullens).

Belle victoire du Club des Sports de Roubaix, qui s'adjuge les trois premières places. Nos félicitations à ces vaillants athlètes.

RACING-CLUB ROUBAISIEN (section scolaire.) — Jeudi, à trois heures, réunion d'entraînement. Le 7 juin, à neuf heures et demie, auront lieu, sur la piste de Beaumont, les championnats scolaires de courses à pied et de sports athlétiques du R.C.R. Voici les épreuves qui y seront disputées : 100, 250, 800, 1.500 m. plats, 110 m. haies, sauts en longueur, en hauteur et à la perche. Les épreuves qui réuniront plus de trois engagements seront dotées de prix. Envoyer les engagements à M. Pierre Catteau, au R.C.R. Prix de l'engagement : 1 franc.

LAWN-TENNIS

RACING-CLUB ROUBAISIEN (section scolaire). — Le lundi de la Pentecôte, à trois heures, a eu lieu, sur les courts de tennis du terrain de Beaumont, un match entre le Lawn-Tennis-Club de Courtrai et le Racing-Club Roubaisien. La victoire a été définitivement remportée par les Roubaisiens. Voici les résultats des finales :

Doubles : Deldalle et Perche battent Oohterlynck et Bysthaert, 6/3. — *Simples* : Catteau bat Adams, 3/2.

CHAMPIONNATS SCOLAIRES DE TENNIS DU R.C.R. — Un championnat scolaire de tennis simple et double est organisé entre les scolaires du R.C.R. Les parties éliminatoires commenceront le dimanche 7 juin. Les scolaires désirant participer à ce championnat, sont priés d'envoyer leurs engagements à M. Pierre Catteau, du R.C.R. Prix de l'engagement : 1 franc.

FOOTBALL

FOOTBALL-ASSOCIATION DU BLANC-SEAU. — Mercredi, 3 juin, à huit heures du soir, réunion générale, chez M. Lonmens. Questions importantes. Présence indispensable.

RIPPISME

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE

du mardi, 2 juin

Paris, 2 juin. — (*Par dépêche.*) — Petite journée de semaine qui repose de la cohue des deux jours précédents ; le temps lourd, ainsi que la partie technique un peu maigre, ont également empêché beaucoup d'habitués, ce qui explique l'assistance un peu clairsemée. Voici les résultats :

Prix du Bois (à vendre, 4.000 fr., 3.000 m., G. P.) : 1er, Rosière (W. Bray), pesag : 15.50, pelouse 8.00.

Prix de Rueil (5.000 fr., 2.400 m., P. P.) : 1er, Sonneur (L. Robert), pesage 23.50, placé 13.00, pelouse 13.00, placé 7.50 ; 2e, Sainte Adresse (O'Connor), pes. 16.00, pel. 9.00.

Prix de Nanterre (6.000 fr., 3.000 m., G. P.) : 1er, Surprenant (A. Carter), pesage 41.50, placé 26.00, pelouse 22.50, placé 10.50 ; 2e, Gascon (J. Childs), pes. 38.50, pel. 13.50.

Prix Mackenzie-Grieves (10.000 fr., 2.400 m., G. P.) : 1er, Alpha (N. Turner), pesag 23.00, placé 12.50, pelouse 12.50, placé 6.00 ; 2e, John Bull (Shields), pes. 12.00, pel. 5.50.

Prix de Chatou (à vendre, 5.000 fr., 3.000 m., G. P.) : 1er, Mont l'Evêque (J. Ransch), pesage 28.00, placé 13.00, pelouse 19.00, placé 7.50 ; 2e, Voleur (A. Carter), pes. 13.00, pel. 6.50.

Prix de Saint-Germain (handicap, 6.000 fr., 2.000 m., M. P.) : 1er, Minette (J. Ransch), pesage 51.00, placé 19.50, pelouse 31.50, placé 11.50 ; 2e, Alerte (L. Robert), pes. 24.50, pel. 13.00 ; 3e, Jabot (Thompson), pes. 20.50, pel. 9.50.

AUJOURD'HUI, mercredi, 3 juin, à deux heures, courses à Auteuil.

COURSES A GROENENDAEL

du mardi, 2 juin

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu à Groenendael, le mardi 2 juin, à deux heures un quart (Société de Sport de Belgique) :

Prix des Prairies (1.500 fr., 800 m.) : 1er, Mireille II ; 2e, Mousseline ; 3e, Herminie. — *Prix Saint-Georges* (1.000 fr., 1.000 m.) : 1er, Laurentia ; 2e, Spring Mart ; 3e, Castillan. — *Prix de la Société de Sport de Belgique* (1.500 fr., 2.600 m.) : 1er, Shifty ; 2e, The Jay ; 3e, Miss Riley. — *Prix du Lac* (1.000 fr., 1.600 m.) : 1er, Adonais ; 2e, Neptune II ; 3e, Papillosa.

COURSES DE ROULERS. — Les courses du mardi 2 juin, organisées par MM. Dewilde, de Roulers, à l'Hippodrome du Waterdam, ont pleinement réussi. Les sportsmen étaient très nombreux à la plaine, et à la tribune toutes les places étaient occupées. Le service d'ordre était fait par les sapeurs-pompiers armés, de concert avec la brigade de gendarmerie et la police locale. Les intermèdes musicaux ont été très bien remplis par l'Harmonie Royale communale « De Jongelingenkring », dirigée par M. Matthys. La piste a une longueur de 725 mètres environ. Voici les résultats des différentes courses :

1re COURSE. — *Prix du Malentendu* (au trot monté et attelé, pour chevaux belges). Douze engagements, quatre partants. — 1er, Harry S. II, à M. Roelens ; 2e, Uncle Sam, à M. Stélandre ; 3e, Wilie, à M. Coddens ; 4e, Valence, à M. Dierckens.

2e COURSE. — *Prix du Waterdam* (au trot monté et attelé, hors série). Neuf engagements, sept partants. 1er, Bayard, à M. Mestdagh ; 2e, Cadeau, à M. Lagrange ; 3e, Sigurd, à M. Bruynooghe ; 4e, Morning, à M. Courbe.

3e COURSE. — *Prix de Saint-Amand* (au trot monté et attelé, 2e série). Onze engagements, quatre partants. — 1er, Sans-Gêne, à M. David ; 2e, Vancresson, à M. Verhaeghe ; 3e, Ulysse, à M. Dobusseré ; 4e, Uncle Sam, à M. Stelandre.

4e COURSE. — *Prix de la Ferme* (au galop pour tous chevaux, handicap par poids). Onze engagements, huit partants. — 1er, Inconnu, à M. Wittemberg ; 2e, Sarah, à M. Bruynooghe ; 3e, Suez, à M. Sir Juan.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — C'est jeudi 4 juin, que se jouera, à l'occasion de la clôture, chez M. Alphonse Destobbeleire, à l'Ours, rue Pellart, la belle partie de - de 5 pour 100 francs, plus l'entrée au gagnant, contre M. Emile Desmyter de la gare de Mouscron. Mise au pèse à six heures très précises.

SURETÉ ET CONTRÔLE DANS L'INDUSTRIE

Manomètres, indicateurs du vide, indicateurs magnétiques, pyromètres, thermomètres, polymètres, hygromètres, aréomètres, alcoomètres, compteurs de tours, tachymètres, appareils enregistreurs, contrôleurs de rondes, voltmètres, ampèremètres, compteurs d'électricité.

Atelier Technique Roubaisien, 37, rue du Collège, Roubaix. Téléphone 52. 20636

BULLETIN COMMERCIAL

du mardi 2 juin 1903

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix Tourcoing PRÉCÉD.	JOUR	ANVERS PRÉCÉD.	JOUR	LAINES brutes LE HAVRE PRÉC.	JOUR
JUIN.....1903	5.37 1/2	5.35	.../. 5.27 1/2	5.27 1/2	160...	160...
JUILLET.....	5.37 1/2	5.35	.../. 5.25	.../. 5.25	164...	160.50
AOUT.....	5.37 1/2	5.35	.../. 5.25	.../. 5.25	162...	161.50
SEPTEMBRE....	5.37 1/2	5.37 1/2	5.22 1/2	5.22 1/2	162.50	163...
OCTOBRE.....	5.37 1/2	5.40	.../. 5.22 1/2	5.22 1/2	163...	162.50
NOVEMBRE....	5.37 1/2	5.40	.../. 5.22 1/2	5.22 1/2	163.50	163...
DÉCEMBRE....	5.37 1/2	5.40	.../. 5.22 1/2	5.22 1/2	164...	163.50
JANVIER...1904	5.40	5.40	.../. 5.22 1/2	5.22 1/2	164...	163.50
FÉVRIER.....	5.40	.../. 5.40	.../. 5.22 1/2	5.22 1/2	164.50	164...
MARS.....	5.40	.../. 5.40	.../. 5.22 1/2	5.22 1/2	164.50	164...
AVRIL.....	5.40	.../. 5.40	.../. 5.22 1/2	5.22 1/2	164.50	164...
MAI.....	...	.../. 5.40	.../. ...	.../. 5.22 1/2	...	...

ROUBAIX - TOURCOING, 2 juin. — On a traité : 20.000 kilos dont détail suit :

Le matin : Sans affaires.

Le soir : Sur octobre, 10.000 kil. à 5.40 ; sur janvier, 5.000 kil. à 5.40 ; sur février, 5.000 kil. à 5.40. — Total : 20.000 kilos.

LE HAVRE, 2 juin — (Par dépêche). — Le marché est calme. — Ventes nulles.

ANVERS, 2 juin. — (Par dépêche). — Le marché est calme. — On a traité 20.000 kilos.

COTONS

LE HAVRE, 2 juin. — (Par dépêche). — Ouverture. — Le marché est irrégulier. — Ventes : 500 balles. — On cote : Juin, 74,75 ; juillet, 74,00 ; août, 73,00 ; septembre, 72,87 ; octobre, 66.50 ; novembre, 62,62 ; décembre, 61,75 ; janvier, 61,25 ; février, 61,25 ; mars, 61,12 ; avril, 60.87.

En disponible. — On a vendu : 115 balles New-Orleans de 65,50 à 80,25 ; 99 balles Norfolk à 80.25.

LE HAVRE, 2 juin. — (*Par dépêche.*) — Clôture. — Le marché est soutenu. On a fait 2.550 balles. On cote : juin, 75.00 ; juillet, 74,25 ; aout, 73.25 ; septembre, 72.25 ; octobre, 66.87 ; novembre, 62.87 ; décembre, 62.00 ; janvier, 61.62 ; février, 61.50 ; mars, 61.37 ; avril, 61.12 ; mai, 59.00. En disponible : 105 balles New-Orléans, à 79.75.

NEW-YORK, 2 juin. — (Par dépêche). — Ouverture manque. — Juin nominal ; juillet hausse de 3 points ; octobre hausse de 11 points ; décembre hausse de 4 p.

VENTES PUBLIQUES DE LAINES DE FRANCE A REIMS

Le samedi 6 juin 1903, à deux heures précises du soir, aura lieu, en la salle de la Bourse de Commerce de Reims, et par le